

COMPTE RENDU **DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** **DU 15 AVRIL 2016**

L'an deux mil seize, et le quinze avril, à vingt heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de PRÉAUX, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROCHE Christian.

Présents : M. ROCHE Christian, M. SOZET Jacques, M. DUMONT Éric, M. GACHE Raoul, Mme CHAZOT Catherine, M. CHASTAGNIER Guy, Mme FAURIE Odile, Mme FOULETIER Brigitte, Mme BEAU Monique, Mme PERIOL Brigitte, Mme FOUREL Rolande, Mme SALIQUE Maryse

Absents Excusés : M. BERT Jean-Michel, Madame FOREL Marie, Mme DUFAUD Josette

Le maire ouvre la séance en remerciant les membres présents et excusant les absents.

1 - Vote du compte administratif 2015

	Résultat de clôture
Fonctionnement	+ 889.92 €uros

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité, ainsi que les affectations de résultats.

Le compte de gestion 2015 dressé par le receveur n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

2 - Vote du budget primitif 2016

Le Conseil d'Administration vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2016 :

Investissement

Dépenses	:	0,00
Recettes	:	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	4 491,92
Recettes	:	4 491,92

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses	:	0,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	0,00	(dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	:	4 491,92	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	:	4 491,92	(dont 0,00 de RAR)

3 – Bilan du repas du CCAS du 02 avril 2016

Les membres du CCAS font le bilan du repas effectué le 02 avril.

Le bilan est positif, les personnes âgées ont apprécié le repas dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Mme Cros, Mme Tremblay, M. Lauth, ainsi que M. et Mme Mandon remercient le CCAS pour le colis bien apprécié.

Le maire remercie les membres pour leur efficacité car cette année il y avait 100 personnes au repas.

Mme BEAU Monique demande l'acquisition de caisses pliantes, ainsi que de nouvelles tasses à thé pour l'année prochaine. Le CCAS approuve ces demandes.

La séance est levée à 20 h 30

Le Président : Christian ROCHE

